

Conseil d'Administration du 4 mars 2009

Comptes 2008 Giat SA et Nexter : Des résultats encourageants... La CFDT exige une équitable répartition des dividendes !

Ce jour, s'est tenue au siège, une réunion du Conseil d'Administration de Giat SA (après la tenue d'une réunion du CA de Nexter Systems) au cours de laquelle la direction a présenté l'arrêté des comptes de la société Giat Industries et du Groupe Nexter. Si les comptes présentés confirment la bonne santé financière du Groupe, les débats engagés par la CFDT au cours de cette réunion ont porté sur une répartition plus équitable des dividendes et sur la préparation de l'avenir du Groupe (investissements, plan de charge, rapprochements, Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, etc...). Les administrateurs CFDT se sont également inquiétés du silence actuel du PDG sur le secteur munitionnaire. Ils se sont prononcés favorablement sur la validité des comptes et se sont abstenus sur le projet de résolution de l'Assemblée Générale.

Des résultats 2008 positifs !

Avec 576 Meurs de Chiffre d'Affaire en 2008, **la marge brute globale** (différence entre le CA et les coûts de production des produits et services vendus) dégagée par Giat SA est de 26,2% qui, comparée à 2007, représente une augmentation de plus de 3%. Cette amélioration provient de la bonne rentabilité des contrats France et export, du respect des délais et de la levée non négligeable de risques sur programmes en fin de vie. A noter toutefois la nécessité, pour les administrateurs CFDT, de revoir la situation de certains produits pour lesquels cette marge brute apparaît trop faible. **La marge opérationnelle** de plus de 12% intègre la prise en compte d'une augmentation des crédits de R&D autofinancés et de la structure commerciale. Autrement dit, la marge brute globale a permis de financer ces postes de dépenses tout en maintenant une bonne marge opérationnelle. Au final, après prise en compte des résultats financiers et des différents crédits d'impôts, **le résultat net du Groupe Giat SA est de 123,3 Meurs. Celui du Groupe Nexter est de 98,9 Meurs.**

Des dividendes inéquitables !

Au regard de ces résultats, les salariés, grâce à l'accord d'intéressement signé par 4 organisations syndicales dont la CFDT, obtiendront pour la première fois 6,4 Meurs de dividendes répartis entre intéressement et participation. **Selon nos estimations, on peut dire**

que la Direction versera pour la filiale Systems en avril prochain, l'équivalent de 0,7 à plus d'un mois de salaire net aux personnels, selon leur niveau de salaire (hors abondement des 300 euros en cas de placement de 300 euros mini dans le PEE). **Sur Nexter Munitions, les salariés percevront la participation et pour les autres filiales, il faudra attendre leurs CA respectifs pour connaître précisément les dividendes versés.**

De son côté, l'actionnaire Etat bénéficiera de plus de 19 Meurs. Les administrateurs CFDT sont intervenus au cours des différents Conseils d'Administration **pour que la part dédiée aux salariés soit augmentée et que ces résultats 2008 se traduisent également dans la politique salariale de 2009. De plus, ils ont demandé le dé plafonnement des 6% de la masse salariale pour le calcul de l'intéressement et ont renouvelé leur demande d'un accord dérogatoire de participation au niveau de l'UES.**

Plan de relance.... et plan de charge !

Interpellé par les administrateurs CFDT sur les retombées précises pour l'entreprise du plan de relance du Ministère de la Défense, le PDG et les représentants de la DGA ont précisé les informations suivantes : Le cadencement du VBCI sera maintenu pour les 298 premiers, ce qui représente le maintien de 50 000 heures/an de charge pour Nexter et 120 000 heures chez les

sous traitants. S'agissant des études amonts et des commandes de munitions, les représentants de la DGA ont précisé qu'ils travaillaient sur des arbitrages budgétaires et avaient parfaitement en tête les enjeux pour Nexter, tout comme l'importance de la commande EBG Val et des 36 AMX10RC. **Le PDG, quant à lui, n'a pas caché son inquiétude pour les années post 2010, estimant qu'il était indispensable d'obtenir des commandes munitionnaires pluriannuelles et des contrats export pour Systems.** Cette réflexion confirme les craintes de la CFDT qui, dès ce début d'année, a rencontré le nouveau conseiller industriel du Ministre de la Défense pour lui faire état de cette fragilité et lui demander d'agir en particulier pour l'avenir du secteur munitionnaire, au moment où celui-ci a atteint un seuil critique en terme de sécurité d'approvisionnement pour la France. **Cette situation conduit le PDG, en réponse à une question CFDT, à être «extrêmement prudent» quant au volume d'embauches à venir.** Il a confirmé les différentes réunions programmées avec les organisations syndicales et réaffirmé l'importance de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences.

S'agissant du MCO, il s'est dit confiant sur la concrétisation et le respect des affaires en cours (DCMAT, FOS, MLS, SSPP). A la question CFDT relative à la rénovation de la mitrailleuse de 7,62mm, M. Vigneron a pré-

cisé qu'il était personnellement intervenu auprès de la DGA pour être de nouveau compétiteur, face à un concurrent étranger. Pour la CFDT, **cette activité reste structurante** (étalement de ce marché sur plusieurs années) **et nécessaire à la pérennité de l'activité APC à Tulle.**

En toute fin de réunion, le PDG a laissé entendre qu'au prochain CA de juin, il ferait le point sur l'évolution de l'activité munitionnaire... Une façon d'annoncer aux membres du CA que des évolutions se préparaient, conformément aux choix du Gouvernement vis à vis d'un secteur stratégique.

Au terme de 2h30 de réunion, les administrateurs CFDT enregistrent avec satisfaction ces résultats 2008 et ont martelé la nécessité d'un retour en direction des salariés. C'est la raison pour laquelle ils se sont abstenus sur la répartition des dividendes, considérant qu'en période de crise, il convenait de satisfaire les attentes du personnel. Plus que jamais, les administrateurs CFDT restent vigilants à l'évolution des plans de charge et au respect des engagements des tutelles, le représentant du Ministère des finances ayant réaffirmé son intention de remplir son rôle d'actionnaire comme le prévoit la loi.

Conseil d'administration de Giat Industries SA du 4 mars 2009 Déclaration des représentants CFDT

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Nous sommes réunis ce jour pour analyser les comptes 2008 de Giat SA et Nexter. Ils sont plutôt bons et les administrateurs CFDT apprécient cette situation. Néanmoins, l'augmentation de 3 points de la marge brute par rapport à 2007 est pour partie due à la levée des risques sur les programmes en fin de vie. Si nous analysons les programmes en cours, le VBCI ne dégage que très peu de marge ce qui nous amène à réclamer l'ouverture d'une négociation avec le client sur les matériels à venir.

Avec plus de 19 Meurs de dividendes versés à l'actionnaire au titre de 2008, les 6,4 meurs dédiés aux salariés au titre de l'intéressement et participation partielle font figure d'un profond déséquilibre... et ce, au moment où le Président de la République souhaite engager le débat sur une règle des trois tiers, suggérée par la CFDT, au niveau national. Bien évidemment, nous sommes favorables à cet examen et attendons une initiative de la Direction. Dans le même esprit, il nous paraît indispensable de présenter au prochain CCE l'effort qu'envisage le Groupe Nexter en matière d'investissements permettant d'aborder l'avenir de manière sereine.

Au moment où Giat SA devient une véritable holding financière, il est curieux de constater une nouvelle fois les dettes financières et sociales importantes de cette entité. Plus de 384 Meurs de dettes, alors que la recapitalisation de l'Etat se fait toujours attendre, tandis que Nexter Systems continue de prêter de l'argent à cette holding suscite quelques interrogations. Tout en reconnaissant les efforts consentis par le Ministère des finances par le passé, il nous semble que le moment est venu de régler cette situation, car nous ne voudrions pas que l'actionnaire Etat se désengage.

S'agissant du plan de relance du Ministère de la Défense, si nous en apprécions là aussi l'existence, nous souhaitons obtenir au cours de cette réunion des précisions sur son contenu en matière d'études amonts (quelle part pour Nexter sur les 100 millions d'euros supplémentaires envisagés ?) ainsi qu'en matière de commandes munitionnaires. Nous souhaitons également entendre les représentants de la DGA sur la commande EBG Val qui représente une part importante du plan de charge 2009 et 2010 du Groupe et sur la commande des 36 derniers véhicules AMX 10RC. Enfin, nous souhaitons qu'un point soit fait sur l'avancement du dossier de rénovation de la mitrailleuse de calibre 7,62 mm.

Quant aux projets de rapprochements, d'éventuels rachats, où en est-on monsieur le Président ? Pouvez-vous nous faire un point de situation du domaine munitionnaire pour lequel il nous semble que des décisions sont en cours ? Une chose est sûre, quel que soit l'état d'avancement des discussions, il devient nécessaire de communiquer en direction des salariés, y compris sur la partie Systems.

Nous terminerons cette courte intervention en vous rappelant qu'au moment où la crise sévit dans de nombreux secteurs d'activités, nous sommes très vigilants quant à la situation de quelques fournisseurs (Mécachrome notamment) ainsi que sur celle des emplois de Nexter. Nous vous demandons d'agir pour pérenniser la charge pour les années qui viennent, l'année 2011 ne permettant pas, en l'état et pour l'instant, d'assurer l'emploi de chacun. Nous insistons pour qu'une véritable GPEC se mette en place pour anticiper les évolutions à venir et consolider l'emploi au sein du Groupe.

Merci de votre attention !

Les administrateurs CFDT : Thierry Chatelin et André Golliard